



ADMISSION SUR CONCOURS 1RE ANNÉE

DEVENIR NORMALIEN-NE À L'ENS RENNES APRÈS UNE PRÉPA OU UNE LICENCE 2

Les élèves normaliens (63 postes) sont recrutés, en première année, par la voie d'un concours qui permet généralement de rejoindre les départements d'enseignement et de recherche de l'ENS Rennes.

En savoir plus sur les [départements accessibles par nos concours](#)

PLUS D'INFORMATIONS

Les concours d'admission à l'ENS Rennes sont régis par des textes réglementaires publiés au Journal officiel :

Programmes des concours d'admission en première année et des concours d'admission en cycle master - arrêté du 04-07-2017 (NOR :ESRS1300328A)

Conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours - arrêté du 04-07-2017 (NOR : ESRS1700079A)

Pour plus d'information sur les concours, consultez ce document :

[Notice 2019 relative aux concours d'entrée dans les Écoles normales supérieures.](#)

Les autres textes réglementaires :

[Arrêté cadre 4 ENS](#)

[Arrêté supprimant la limite d'âge](#)

[Arrêté création des banques d'épreuves écrites, X-ENS-ESPCI filières MP-PC](#)

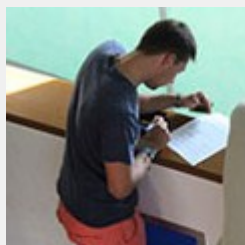
[Arrêté fixant les modalités de remboursement des sommes dues par les élèves et anciens élèves des écoles normales supérieures en cas de rupture de l'engagement décennal](#)

Mise à jour le 5 décembre 2018

EN SAVOIR PLUS :

[Le statut de normalien et l'engagement décennal](#)

Le concours d'entrée à l'ENS Rennes vous donne accès à une formation universitaire de haut niveau et le statut d'élève fonctionnaire stagiaire. Pour faciliter votre cursus et vos résultats, vous êtes rémunéré pendant votre formation. En contrepartie vous souscrivez un engagement décennal.



Ouverture des inscriptions aux concours jusqu'au 11 janvier (17 heures)

Les inscriptions aux concours d'entrée de l'École normale supérieure de Rennes seront ouvertes du 10 décembre 2018 au 11 janvier 2019 à 17 heures, sauf pour le concours ATS pour lequel les inscriptions s'effectueront du 13 février 2019 au 13 mars 2019.

L'ENS Rennes passe son oral

Rendez-vous dès maintenant sur **CAMPUS-CHANNEL** pour poser vos questions et vendredi 7/12 à 18h00 pour suivre le direct.

7 DÉCEMBRE 2018 | 18H00

ORAL



avec

Laurent Dehouck, VP Formation, et
Antoine Benady, président du Bureau des Arts,
normalien en 2e année | Mécatronique

www.campus-channel.com



Cet été, reste à la page !

Une page Facebook pour toi.

Logement, rentrée, vie étudiante, est-ce qu'il pleut tant que ça en Bretagne ?, ... des élèves terenseignent, te rassurent et te répondent sur la page Facebook : [AdmissiblesENS Rennes2018](#)